

Compte rendu - CPTS PARIS NEUF Groupe de travail PP PEC patients âgés à domicile

Réunion du 21/05/2024 – Pôle Santé Bergère

Participants : Hervé Humblot (Infirmier libéral. Référent) ; I. Aknouche (chef de projet e-parcours M2A-DAC Paris Nord-Est) ; G. Billard (Kinésithérapeute) en visioconférence ; Ch. Boss (Kinésithérapeute) ; D. Khodja (MG) ; A. Nouail (ergothérapeute -Lariboisière) ; C. Gondouin (Assistante sociale – Lariboisière) ; M. Warnery (Psychomotricienne) ; F. Lapierre (Infirmière responsable ADIAM) ; C. Oudry (ergothérapeute) ; I. Labusquière (Coordinatrice CPTS).

Excusés : Marie Jager (Médecin gériatre - Référente) ; F. Tassin (Infirmier libéral) ; V. Fanget (Sophrologue) ; P. Helson (directrice EHPAD) C. Ferchaud (médecin coordonnateur CAJ) ; M. Porte (Kinésithérapeute) ; H. Wahid (directrice CAJ).

En introduction de la réunion, la coordinatrice de la CPTS précise qu'une infirmière, chargée de mission/ « facilitatrice de parcours » à plein temps arrivera le 10 juin pour renforcer l'équipe de la CPTS. Elle indique que la CPTS recherche un local à partir de la rentrée de septembre 2024 afin de renforcer sa visibilité mais également pour pouvoir accueillir les réunions de travail des adhérents.

Enfin, elle informe les participants que l'Assemblée générale du 15 mai 2024 a voté l'augmentation de 40€ à 70€/heure de l'indemnisation pour perte de chiffre d'affaires des professionnels de santé libéraux participant aux travaux de la CPTS.

La réunion de ce jour est consacrée à la communication aval sur le parcours de soin « Fragilité de la personne âgée » à l'issue de la soirée de présentation aux professionnels de santé et partenaires qui a eu lieu le 25 avril dernier.

La qualité de cette soirée a été saluée par tous les participants, y compris par des représentants d'autres CPTS parisiennes qui se disent intéressées par le parcours. Il convient maintenant d'inclure des personnes âgées dans le parcours.

Communication sur le parcours « Fragilité motrice de la personne âgée » -

Après échanges entre les participants, il est arrêté les principales décisions suivantes :

- **Rédaction d'un document Word de 2p. maximum** pour permettre aux adhérents du groupe de travail de présenter le parcours, d'une même voix
 - Pour action : M. Jager et G. Billard
- **Mail à adresser aux participants à la soirée de lancement du 25 avril** (exceptés institutionnels et partenaires APA) : petites corrections effectuées en séance
 - Pour action : envoi par I. Labusquière
- **Rédaction**, à partir de la présentation du 25 avril, **de 2 présentations du parcours synthétiques**, l'une pour les structures médico-sociales, l'autre pour les professionnels de santé libéraux. L'objectif est d'avoir une approche un peu distincte avec présentation du schéma + il existe des structures d'évaluation et de prise en charge de la fragilité motrice qui peuvent vous aider + test de dépistage TUAG + slide de renvoi sur la page dédiée du site Internet + slide contacts (I. Aknouche et infirmière de parcours)
 - Pour action : Idir Aknouche + I. Labusquière
- **Mails à préparer pour les professionnels de santé paramédicaux libéraux**,
Y joindre : Flyer patient + document synthèse parcours 2p. + test Tuag

- l'un pour les **kinésithérapeutes**, à adresser via l'URPS Kiné qui accepte de communiquer sur le parcours (92 kinés inscrits dans le 9^e quand la CPTS n'en a que 18)
 - Pour action : rédaction Valérie Fanget + I. Labusquière
 - Pour action : relecture du mail : Ch. Boss + G. Billard
- l'autre pour les **infirmier.e.s**
 - Pour action : rédaction Valérie Fanget + I. Labusquière
 - Pour action : relecture du mail : H. Humblot + F. Tassin
 - Pour action : com. cabinets infirmiers : H. Humblot + F. Tassin
- S'agissant des **médecins généralistes**, il convient de privilégier le contact face-face pour présenter le parcours, en prenant rendez-vous en amont et en débutant par les adhérents à la CPTS et les cabinets de groupe :
 - Pour action : Justine et les membres du groupe de travail
 - Demander avis de Thibault Bellier.
- S'agissant des **structures médico-sociales et sociales***, ayant déjà connaissance de l'existence du parcours mais nécessitant une présentation formelle, il faut convenir de rendez-vous spécifique avec les équipes :
 - Pour action : Justine et Idir Aknouche (outils)
 - Pour action : cf. gardiennes des résidences seniors (Richer, Chauchat, Navarin) qui connaissent les résidents : H. Humblot + F. Tassin

*M2A-DAC Paris Nord-Est, ADIAM, ASAD, EHPAD les Parentèles, CAJ G. Larroque, EMEA Lariboisière, Consultation gériatrique Lariboisière + résidences seniors

- Pour **les centres médicaux**, en particulier Centre Médical Europe, Centre médical Cossem Auber, Pôle santé Bergère et centre médical Haussmann, voir comment présenter le parcours lors de réunion de service
 - Pour action : I. Labusquière et Justine
- **Prévoir, après envoi des mails, un message similaire dans Doctolib Team aux adhérents**, renvoyant sur la page du site Internet dédiée.
 - Pour action : I. Labusquière
- **Communication via les newsletters de la CPTS, les réseaux sociaux** quand démarrage (attention car diffusion très large alors qu'il s'agit d'un parcours expérimental réservé aux professionnels de santé et patients du 9^e)
 - Pour action : I. Labusquière
- **Adresser la répartition des adhérents de la CPTS par secteurs du 9^e arrondissement** (faite par V. Fanget) aux membres réguliers du groupe de travail. L'objectif est de permettre à chacun de voir à quels professionnels de santé il peut présenter le parcours de soin.
 - Pour action : I. Labusquière
 - Retour lors de la prochaine réunion du groupe de travail.

Prochaine réunion du groupe de travail : 2 juillet 2024 à 18h30